



CENTRE NATIONAL DE FORMATION

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

Secourisme - Sauvetage aquatique - Enseignement du sport - Sauveteurs Secouristes Travail - Formateurs

Association déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, comme organisme de formation
Statuts déposés le 08/02/2008 à Nancy, avec parution sous le n° 20080012 au journal officiel.



Formation continue SSA

SURVEILLANT SAUVETEUR AQUATIQUE
Littoral ou Eaux Intérieures

05 juin 2020

CARNON - 34



CNF - FNMNS - Maison des Sports - 13 Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

☎ : 03 83 18 88 37 @ : cnf.fnmns@orange.fr 🌐 : www.fnmns.org



BULLETIN D'INSCRIPTION

« Formation continue SSA EI - L »

05 juin 2020 à Carnon

Identification du stagiaire

N° Adhérent FNMNS :

(obligatoire ou procéder à l'adhésion)

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Code postal :

Adresse:

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail:

Pré-requis

Etre titulaire du SSA Littoral ou Eaux Intérieures

Financement

Adresse de facturation :

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Confirme avoir pris connaissance des conditions d'assurance. Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé qui doit être compatible avec le niveau de l'examen. Je ne m'oppose pas au droit à l'image.

Signature :





👉 Dates, tarifs et horaires du stage, avec hébergement

Vous pouvez cumuler plusieurs jours

* cocher vos choix

Pour SSA uniquement	Dates	Hébergement complet	Uniquement repas de midi
Formation continue SSA	05 juin		90€
Je ne suis pas adhérent FNMNS et je bénéficie d'un tarif (Obligatoire)	30€ BNSSA		
	60€ MNS		
TOTAL A PAYER			

Joindre le versement en chèque au nom du CNF-FNMNS.

Le tarif comprend la formation, l'assurance, le repas et l'hébergement (selon option)

Les non adhérents FNMNS doivent remplir une feuille d'adhésion (jointe au dossier)

A l'issue de votre inscription des informations complémentaires vous parviendront avant le début du stage.

👉 Hébergement possible sur place à la discrétion du formateur, pensez à réserver :

Maison familiale - 150 Avenue Grassion Cibrand 34280 - CARNON

Tél : 04 66 52 53 88 Mail : eaga-ales@wanadoo.fr

Site internet : maison-familiale-carnon.fr

👉 Pièces à joindre à votre inscription selon votre situation

- Diplôme du SSA Littoral ou Eaux Intérieures
- Dernière formation continue en secourisme

Clôture des inscriptions le 15 mai 2020



Assurance lors du stage

Responsabilité civile

Garantie les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir à raison de dommages corporels, matériels et immatériels.

Protection juridique de base

Le sinistre garanti est le litige ou le différend dont le fait générateur se situe pendant la période où l'assuré a la qualité de membre.

Garanties Individuelle Accident

- capital décès : 17 000 €
- capital invalidité : 33 000 € réductible en fonction du taux d'IPP
- remboursement du forfait hospitalier, sans limitation, ni montant, ni durée
- Frais de prothèse dentaire : 50 €
- Bris de lunette ou frais de lentille: 70 €
- Frais de soins : en complément de la Sécurité Sociale à concurrence de 100% du tarif de responsabilité.
- Frais de transport pour se rendre aux soins prescrits: A concurrence des frais réels.

Garanties Assurances

Les garanties d'assistance sont assurées aux victimes dès lors que l'accident ou la maladie grave est survenu plus de 50 km de leur domicile (à moins de 50 km du domicile, les frais de premier transport sont pris en charge.

- Prise en charge du déplacement aller-retour d'un proche lorsque l'assuré est hospitalisé plus de 10 jours.
- Prise en charge du retour prématuré de l'assuré en déplacement à l'étranger en cas de décès de son conjoint ou d'un ascendant au premier degré.

Couverture Responsabilité Civile de l'Adhérent

L'adhérent est garanti contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à raison des dommages corporels, matériels immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties.

La couverture d'assurance obligatoire qu'à souscrite le centre de formation vous permet principalement de vous prémunir contre un risque engageant un tiers. C'est pourquoi, nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne, ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels.

Il s'agit en particulier d'une individuel accident, ou d'une garantie complémentaire en perte de salaire ou de revenus n'ayant pas pour objet de se substituer aux obligations des employeurs et aux organismes de prévoyance, elle n'intervient qu'en complément de ceux-ci. En prenant en charge la surprime, vous pouvez procéder à une extension de vos garanties.

Si vous souhaitez développer une telle extension de garantie, qui serait à votre charge, vous devez nous contacter.





ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

Maîtres-Nageurs Sauveteurs - Surveillants Sauveteurs Aquatiques - Educateurs Sportifs

Organisation professionnelle déclarée conformément aux dispositions du titre premier du livre IV du Code du Travail
et de Prévoyance Sociale / Statuts déposés le 01/04/97 à 54500 Vandoeuvre, sous le n° 29

PREMIERE ADHESION - SPECIAL STAGE SSA

Ne concerne que ceux qui n'ont jamais été adhérent à l'organisation professionnelle.

ADHESION BNSSA - BEESAN - MNS ETAPS - BP JEPS	
30 € pour les BNSSA 60 € pour les MNS <u>Coût pour 12 mois consécutifs :</u>	Déductibles de vos impôts à hauteur de 66%

Je soussigné(e) : _____ demande mon adhésion à la Fédération Nationale des
Métiers de la Natation et du Sport. J'ai pris connaissance que cette adhésion **est valable pour 12 mois.**
Elle me couvre en responsabilité civile et défense pénale professionnelles.

L'adhésion comprend : **l'abonnement à la revue Des EAUX et DEBATS**

J'atteste sur l'honneur avoir obtenu le diplôme du : ☐ BNSSA ☐ BEESAN ☐ BP JEPS

☐ LICENCE / MAITRISE STAPS

sous le numéro : _____ délivré par : _____

Je règle la somme de par :

⇒ Carte Bancaire ☐ n° _____ date expiration : __/__/__ Cryptogramme : _____

⇒ Chèque Bancaire **(joindre au bulletin d'adhésion)**

Date d'adhésion : _____ Signature : _____



CNF - FNMNS - Maison des Sports - 13 Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

☎ : 03 83 18 88 37 @ : cnf.fnmns@orange.fr 🌐 : www.fnmns.org